

Formulaire ADE

(Partie contractante est une personne physique)

Pour la déclaration indiquant l'identité de l'ayant droit économique conformément à l'art. 4 LBA et aux Cm 29 ss. RAR

Nom et prénom, adresse du domicile, date de naissance et nationalité du cocontractant

Déclaration indiquant l'identité de l'ayant droit économique

Par les présentes, le cocontractant déclare (*veuillez cocher ce qui convient*)

- qu'il est lui-même l'ayant droit économique des valeurs patrimoniales utilisées pour le paiement des intérêts, amortissements, cautions et des autres créances fondées sur le contrat de leasing, de crédit ou de financement commercial.
- que les / l'ayant(s) droit économique(s) des valeurs patrimoniales utilisées pour le paiement des intérêts, amortissements, cautions et des autres créances fondées sur le contrat de leasing, de crédit ou de financement commercial est / sont la / les personne(s) physique(s) mentionnée(s) ci-après.

1. Les valeurs patrimoniales appartiennent à une / plusieurs personne(s) physique(s).

Nom(s) / prénom(s) / date de naissance / nationalité / adresse du domicile

2. Les valeurs patrimoniales appartiennent à une / plusieurs personne(s) morale(s) ou à une / plusieurs société(s) de personnes.

Raison sociale / domicile

Détenteur(s) du contrôle*: nom(s) / prénom(s) / adresse du domicile (informations obligatoires) et date de naissance / nationalité (informations facultatives) du / des détenteur(s) du contrôle

***Explication:**

1. Est / sont considérée(s) comme détenteur(s) du contrôle la / les personne(s) physique(s) qui contrôle(nt) en définitive le cocontractant en détenant directement ou indirectement, seule(s) ou de concert avec un tiers des parts (capital ou voix) de 25 % ou plus chez ce dernier.
2. Si, sur la base du critère des parts de capital ou de voix de 25 %, il n'est pas possible d'identifier une telle personne physique, le cocontractant indique la / les personne(s) physique(s) qui exerce(nt) d'une autre manière le contrôle du cocontractant.
3. S'il n'est pas non plus possible d'identifier de telles personnes physiques, il convient d'indiquer l'identité de la / des personne(s) exerçant la direction du cocontractant.

Le cocontractant s'engage à communiquer toutes les modifications de sa propre initiative.

Date

Signature(s)

La fourniture intentionnelle de fausses informations dans le présent formulaire est un acte punissable (faux dans les titres conformément à l'art. 251 CP).